

# Ecole Claude Monet – Degré

## Procès verbal du conseil d'école du 14 novembre 2023

### Présents :

Mesdames Cormier, Charpentier, Murail et Parmé : Représentantes des parents d'élèves

Monsieur Blot : Maire de la commune

Mme Bouteloup : Conseillère aux Affaires Scolaires

Mmes Lebaudy, Lefebvre, Meslin et Piette : Enseignantes

Mme Lemaire : Directrice

### **1-Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école**

#### Titulaires :

Cormier Cathy

Charpentier Tiphaine

Murail Sophie

Parmé Déborah

#### Suppléantes :

Dommée Charlotte

Legendre Stéphanie

63 votants sur 139 inscrits soit un taux de participation de 45,32 % (55,69 % l'an passé).

### **2-Effectifs et répartition des élèves**

7 PS et 10 MS, + 2 TPS le matin dès janvier : 19 avec Carole Lebaudy et son ATSEM Magali Lécureuil

14 GS et 11 CP : 25 avec Marina Lemaire (L, J, V) et Marie Meslin (M) + ATSEM Chantal Cabaret

11 CE1 et 11 CE2 : 22 avec Géraldine Piette

16 CM1 et 10 CM2 : 26 avec Hélène Lefebvre (L, M, V) et Audrey Bernardeau (V)

**Effectif total : 92**

**93 l'an passé Maternelles : 33 – Elémentaires : 59**

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2024-25 : 98 élèves (18 PS).

### **3-Plan Particulier de Mise en Sûreté et exercices d'évacuation incendie**

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) définit les démarches à suivre en cas de risque lié à un attentat ou à l'intrusion de personnes malveillantes ou encore pour faire face à des catastrophes naturelles.

Deux exercices liés au PPMS par année scolaire : 1<sup>er</sup> fait le 14/11/2023.

Deux exercices d'évacuation pour incendie par année scolaire : 1<sup>er</sup> fait le 17/10/2023.

Objectifs : créer des automatismes chez le personnel et les élèves en fonction du signal entendu :

a) coups de sifflets : fuir,

b) avertisseur sonore à gaz : rejoindre les zones de confinement sans attendre l'enseignante, fermer les volets ou les rideaux, éteindre la lumière, fermer la porte à clé, s'éloigner des ouvertures, être silencieux.

c) alarme incendie identique à celle des lieux publics : rejoindre le point de rassemblement le plus proche.

Un plan affiché dans chaque bâtiment indique les zones de confinement, les chemins à suivre en cas de fuite et les points de rassemblement.

## **4-Révision du règlement intérieur**

Annexe 1 – Le règlement intérieur sera collé dans les cahiers de liaison des aînés et signé par les parents.

Des articles ont été modifiés et un nouvel article y est intégré concernant la protection des élèves.

## **5-Charte de la laïcité et charte de l'utilisateur du matériel informatique**

Annexes 2 et 3 – elles resteront consultables toute l'année sur l'onglet « école » du site de la mairie : [www.mairie-degre.fr](http://www.mairie-degre.fr)

## **6-Projets et sorties pédagogiques**

Annexe 4.

## **7-Entretien et travaux**

L'équipe enseignante remercie les élus pour les différents travaux réalisés cet été :

- peinture des meubles de la classe de Géraldine,
- peinture des murs, installation de stores aux fenêtres et remplacement de l'éclairage dans la classe d'Hélène,
- peinture des murs du bureau.

Merci également pour l'ajout de mémoire sur les PC portables et le remplacement de l'unité centrale du PC de la partie administrative.

Après plusieurs semaines sans Internet et sans téléphone, la communication a été partiellement rétablie. Les communications vers ou depuis la classe de Carole ne sont toujours pas possibles.

Des difficultés de connexion persistent aussi sur le réseau internet. Les problèmes de liaison entre la garderie et l'ouverture du portillon en découlent.

L'amélioration du système est en cours d'étude par la municipalité. Les enseignantes demandent qu'un devis en réseau filaire soit établi en plus de celui du WIFI.

Demande de l'installation : -d'un tableau d'affichage en liège dans le bureau,  
-d'un rideau aux normes anti-feu à la porte des classes d'Hélène et de Géraldine et du hall de la classe de Marina.

Traces de moisissures relevées dans les étagères de la classe de Géraldine.

## **8-Remarques des parents d'élèves**

- Les enfants souhaiteraient des nouveaux filets pour les paniers de basket ainsi que des buts pour jouer au foot.

Des nouveaux filets, donnés par une famille, ont été installés. Des nouveaux buts sont prévus dans les prochains investissements.

- Le temps de cantine est toujours ressenti comme trop bruyant par les enfants.

Le temps de cantine reste un temps de détente pour les enfants, il ne peut leur être imposé d'être silencieux comme sur le temps scolaire. De plus, la configuration de la cantine (plafond haut) n'aide pas à « étouffer » les bruits.

- Les repas semblent variés mais pas forcément adaptés aux enfants. Il est demandé si éventuellement il pourrait y avoir plus de repas familial type pâtes/bolognaise, poulet/frites ...

La municipalité a diverses contraintes à respecter (menu végétarien, produits locaux...) mais le sujet sera évoqué avec la cuisinière pour éventuellement intégrer ce type de repas ponctuellement. La cantine permet aussi aux enfants de manger et découvrir des aliments dont ils n'ont pas forcément l'habitude.

- Serait-il possible d'avoir le pain en début de repas ?

Le pain est normalement distribué en début de repas. Cela peut être adapté en fonction des entrées/plats proposés.

- Le non fonctionnement du portillon pose question quant à la sécurité des enfants sur les personnes qui pourraient entrer dans l'école.

La municipalité a fait le nécessaire pour réparer le portillon. Néanmoins, le système fonctionne en lien avec le wifi de l'école qui peut être défectueux.

Il est demandé aux parents allant chercher les enfants en maternelle (classe de Carole) de sonner à l'interphone pour pouvoir entrer, 5 minutes avant l'heure de fin de cours (soit 11h55 et 16h25). La municipalité fait le nécessaire pour mettre en place un numéro à joindre sur le temps de garderie en cas de problème avec le portillon.

- Merci à toute l'équipe enseignante ainsi qu'aux agents communaux pour l'accompagnement de nos enfants toute l'année.

Présidente de séance

M. Lemaire

Secrétaires de séance

C. Lebaudy et S. Murail